



PROCEDURE DE DEPART A PARIS-NORD : MAYDAY-MAYDAY-MAYDAY, QUAND LA SECURITE N'EST PLUS LA PRIORITE!!!!

Depuis le 15 décembre 2025, la direction a décidé de faire des économies sur la sécurité. Les caméras de Paris Nord ont pris leur retraite et n'ont pas été remplacées. La direction ne met pas les moyens humains ni pour mettre des agents d'escale supplémentaires, ni pour faire en sorte de mettre en place une procédure de départ robuste !

Malgré nos multiples alertes (DA, DCI, remontées terrain), la direction reste sourde. Leur stratégie est claire : l'immobilisme total ! Ils préfèrent attendre un accident grave plutôt que de remettre en question un système défaillant !

« La sécurité n'est pas une option, c'est un droit pour les agents et une obligation pour l'entreprise »

La CGT revendique immédiatement l'arrêt du dispositif actuel, un retour aux procédures sécurisées avec un nombre suffisant d'agents d'escale pour assurer le départ des trains de Paris-Nord en toute sécurité.

C'est pourquoi la CGT demande aux ASCT de ne pas se mettre en danger et d'appliquer, si besoin dans une situation délicate ou conflictuelle, leur droit de retrait. La sécurité des circulations, du personnel ainsi que des personnes peut être engagé!!!

Lors d'un droit de retrait, l'agent doit se mettre en sécurité, rester sur son lieu de travail (ou dans les emprises) et contacter un élu CGT. Le salarié pourra reprendre son poste, si tous les éléments sont réunis afin d'exercer ses missions en toute sécurité.

